LE PIC VERT

2020

Campagne de protection des amphibiens à Saint-Aupre (38)

Bilan 2020 et Comparaison sur 6 ans d'action

Grenouille rousse © Jean-François Noblet

Association Le Pic Vert
24 Place de la Mairie 38140 REAUMONT
04 76 91 34 33
contact@lepicvert.asso.fr
www.lepicvert.org

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Saint-Aupre

Remerciements :

Le Pic Vert remercie le Pays Voironnais, le Département de l'Isère, la commune de Saint-Aupre et les propriétaires de terrains, M. et Mme Pégoud et M. Monin, qui ont permis cette action.

Nous remercions également les 65 participants qui se sont relayés tout au long de la campagne : Agnès Agarla, Odette et Jean Louis Barnezat, Gilles Begon, Pierre Bernard, Pierre Antoine Blanc, Florence Boudignon, Famille Brosse- Jaccaz, Vincent & Marceau Buland, Juliette, Nicolas, Paolo et Thomas Bulteau, Flory Cadenat, Fabien Ceccaldi, Alexis Chapusot, Robert Cornillon, Alain Cotte, Emmanuel et Lucile Couvreur, Eric De Tugny, Cécile Dechenaud, Cécile et Johan Drai, Annie Gagneux, Emmanuel Gagneux, Pierre Galland, Annerose, Nathalie et Yann Galon, Jocelyne et Michel Girard, Christophe Griggo, Dominique Gouzy Catherine Jovelin, Alain, Eliott et Isabelle Karpati, Yves Longeot, Achille, Madeleine et Mathieu Loyan, Yves Mercier, Pascal Monpouet, Lucie Musseau, Jean François Noblet, Alain Pedrazolli, Joël Pittre, Emilie Salomon et Camille, Alice, Robin et Philippe Salomon, Maryline Sapally, Frederique et Maurice Taurel, Tania Teixeina, Christelle Toussaint, Florence Van Houteghem, Dominique Venturini, Jean Pierre Weber, Jean-Luc Zanetti et les services civiques, Lisa et Melvin.

I. Déroulement de l'action

Les amphibiens regroupent les anoures (amphibiens sans queue : crapauds et grenouilles) et les urodèles (pourvus d'une queue : salamandres, tritons). A l'exception des grenouilles vertes, ils passent l'hiver en hibernation dans des zones boisées, enfouis sous terre ou dans des cavités à l'abri. Chaque année, en février-mars, démarre leur période de reproduction. Ils entament alors une migration vers les plans d'eau favorables les plus proches, dans lesquels ils pondent des œufs. Leurs larves (têtards) s'y développeront jusqu'à l'état adulte. Après la ponte, les adultes quittent ensuite les plans d'eau et retournent dans les bois, créant ainsi un mouvement migratoire retour. Celui-ci est plus diffus : les crapauds sont les premiers à sortir, ne restant dans les plans d'eau que pour se reproduire et se développer ; les tritons et grenouilles eux, restent dans l'eau beaucoup plus longtemps sur la saison printemps – été, certaines grenouilles ne migrent pas.

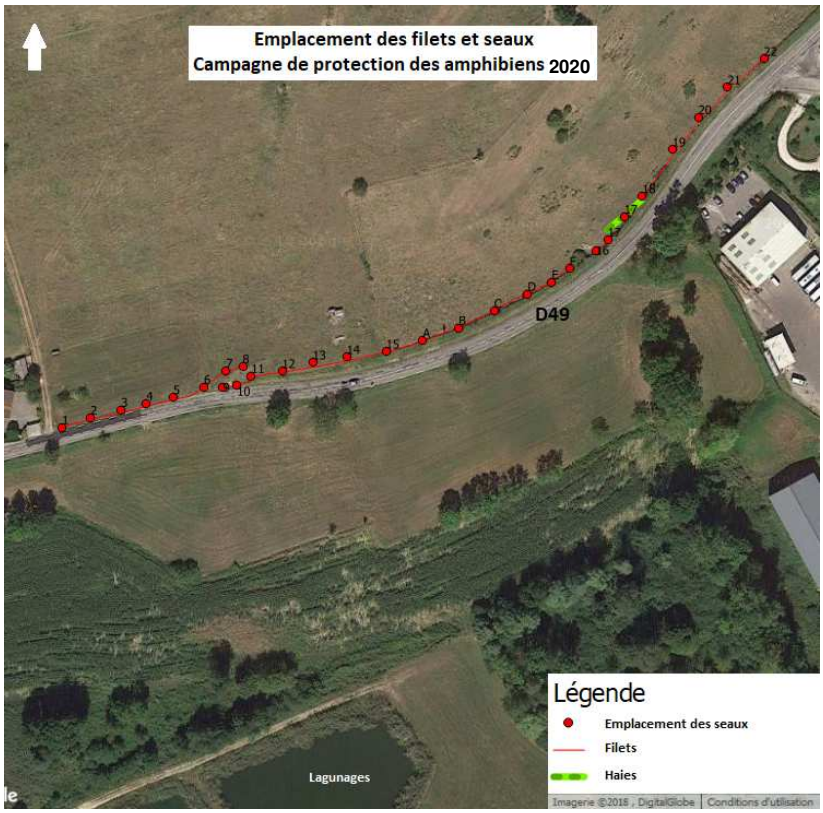

Dans le cas de l'ENS du marais des Mairies à St-Aupre, les amphibiens entament leur migration vers un ancien lagunage en contrebas du bois les obligeant à traverser la route D49 où ils risquent de se faire écraser. **Pour les protéger, Le Pic Vert installe chaque année depuis 2015 des filets et des seaux en amont de cette route empêchant leur traversée.** Ils jouent le rôle de collecteurs dans la mesure où les amphibiens qui cherchent à traverser la route pour atteindre le lagunage en aval, longent les filets et finissent par tomber dans les seaux, enterrés à ras du sol.

Le matériel nécessaire à la campagne de protection des amphibiens au filet est le suivant :
- 325 m de filets prêtés par le Département de l'Isère ;
- 29 seaux prêtés par le Pays Voironnais ;
- 180 piquets prêtés par le Département ;
- Divers matériels de protection et outils de jardinage ;
- 1 motoculteur monosoc : pour réaliser la tranchée dans laquelle s'insère le filet - merci Alain ! ;
- Fiches de relevés pour suivi des espèces.

65 bénévoles se sont en tout relayés sur toute la campagne comprenant les chantiers d'installation/désinstallation du dispositif et le relevé des seaux tous les matins à 8h précises, pour récolter, identifier et relâcher dans le lagunage les amphibiens tombés dans les seaux.

Chantier d'installation
du dispositif de protection des amphibiens
de Saint-Aupre
Photos : Jocelyne Girard et Patricia Urgé

II. Résultats

a. Campagne 2020

484 amphibiens ont été sauvés de l'écrasement cette année. Ce chiffre est en baisse par rapport au record de 2019 En effet, les résultats des années précédentes sont les suivants : 189 amphibiens en 2015, 153 en 2016 et 403 en 2017, 582 en 2018 et 707 en 2019. Les espèces habituelles ont été retrouvées en 2020 : crapauds communs (447), grenouilles agiles (12) et rousses (22). Et la bonne surprise de l'année est une capture de Salamandre tachetée dont l'unique observation datait de 2016. 25 individus toutes espèces confondues ont été retrouvés écrasés en 2020, ayant réussi à contourner le dispositif aux extrémités, ce qui démontre les limites de ce système. Plusieurs éléments peuvent expliquer la baisse des effectifs : Tout d'abord les filets ont été installés le 15 février après un premier passage d'amphibiens causé par deux soirées particulièrement douces et humides la semaine précédente. Nous estimons avoir manqué au moins 200 amphibiens. Nous avons connu cette année une prédation des amphibiens capturés dans les seaux par un sanglier durant deux nuits. Enfin nous devons constater la diminution voire l'absence de reproduction des crapauds et grenouilles dans plusieurs plans d'eau du secteur (Le Grand Ratz, Le Grand Vivier, Lac de St Sixt).

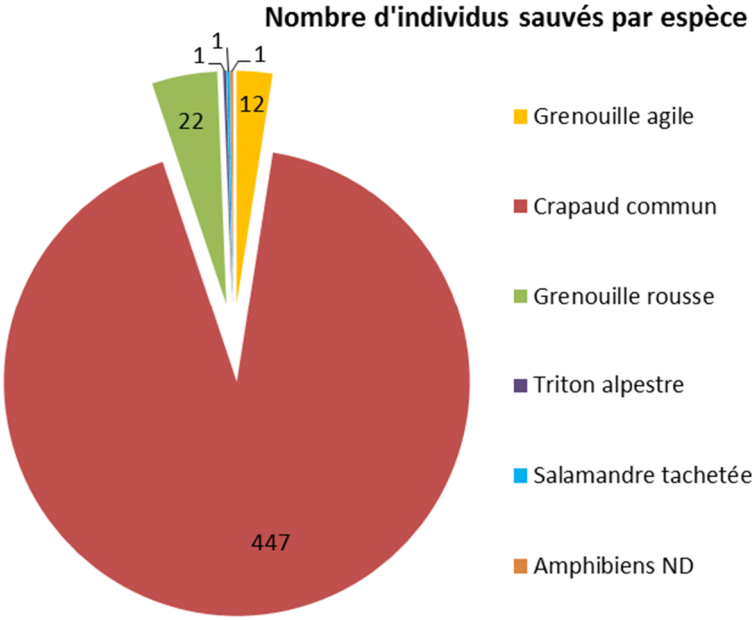

Les 4 premiers crapauds communs (*Bufo bufo*) mâles récoltés

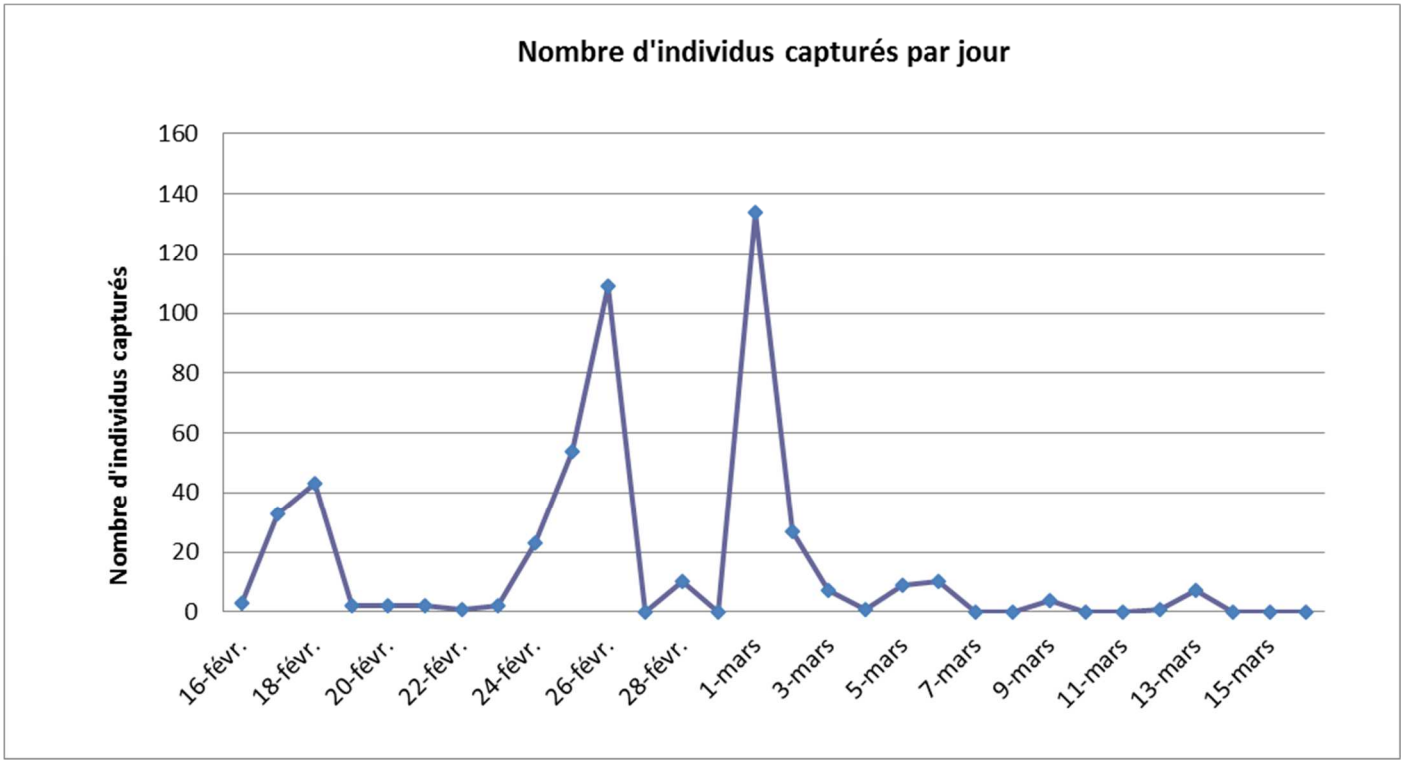

Après un démarrage particulièrement précoce (5 et 6 février) et malheureusement peu documenté nous avons connu deux pics de migration le 17 et 18 février (76 captures) puis du 24 au 26 février où 186 individus étaient récoltés d'un coup. La migration a ainsi été très condensée sur le mois de février et les filets ont été enlevés dès le 15 mars 2020 soit 3 jours plus tôt qu'en 2019. En effet la migration « aller » s'achevait déjà et les retours commençaient au contraire, obligeant à enlever rapidement les filets pour que ceux-ci ne deviennent pas des obstacles pour les individus remontant vers le bois. C'est la troisième année que les filets sont enlevés aussi tôt. Cela démontre un déplacement de la période de migration vers le début février lié au réchauffement climatique.

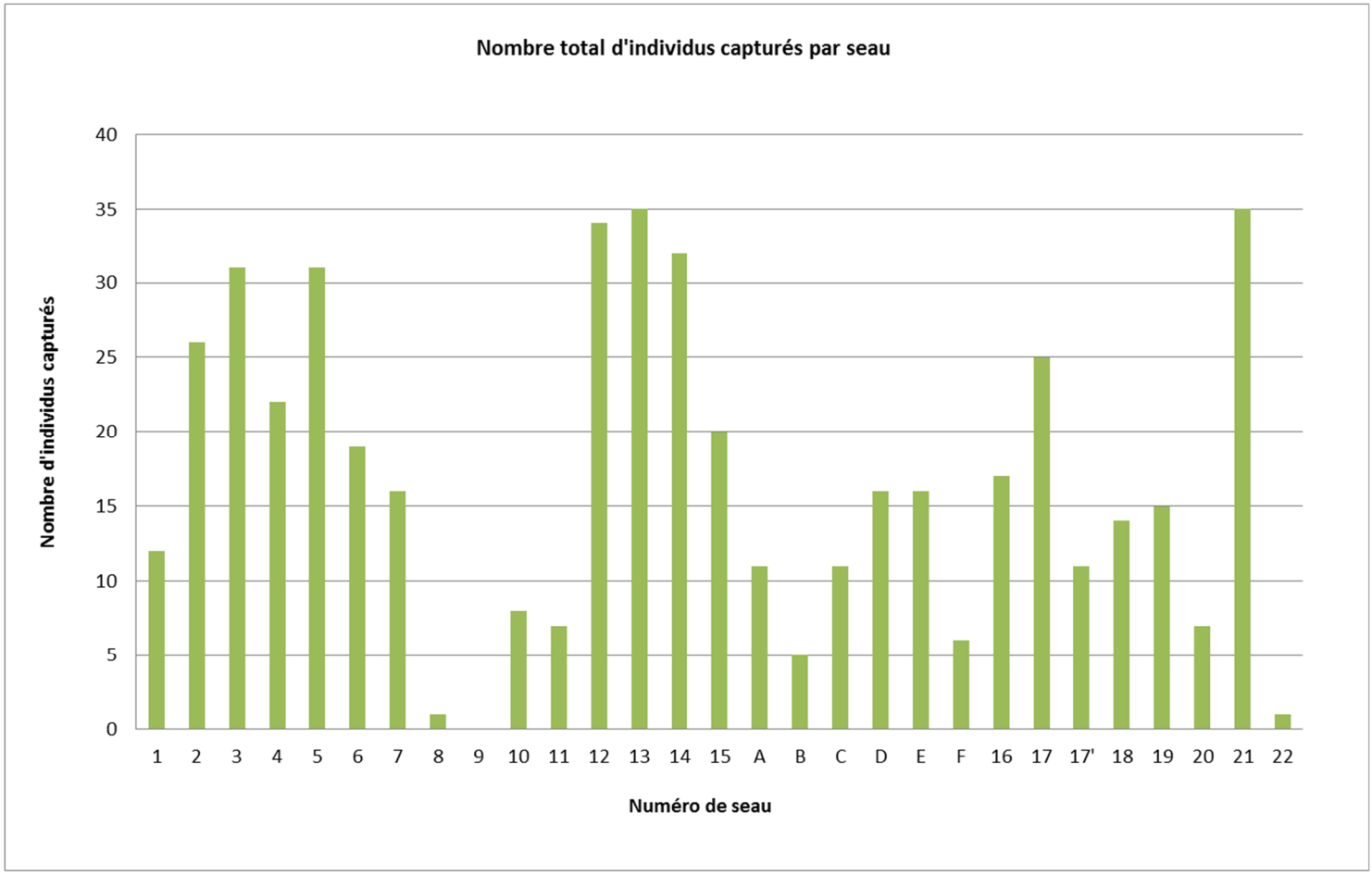

A nouveau, les 7 seaux A, B, C, D, E, F et 17' ont été ajoutés en raison du broyage de la haie en bordure de la route qui servait auparavant de barrage naturel au passage des amphibiens. Seul ce dernier seau 9 est resté vide.
La zone de migration la plus importante en 2020 reste la zone la plus à l'ouest. Elle semble se découper cette année en 4 flux principaux : l'un assez large compris entre le seau 1 et le seau 6 ; l'autre plus concentré entre les seaux 12 et 15. Les seaux 16 et 17 puis le seau 21 montrent la zone de migration Est.

c. Comparaison des résultats des campagnes de 2015 à 2018

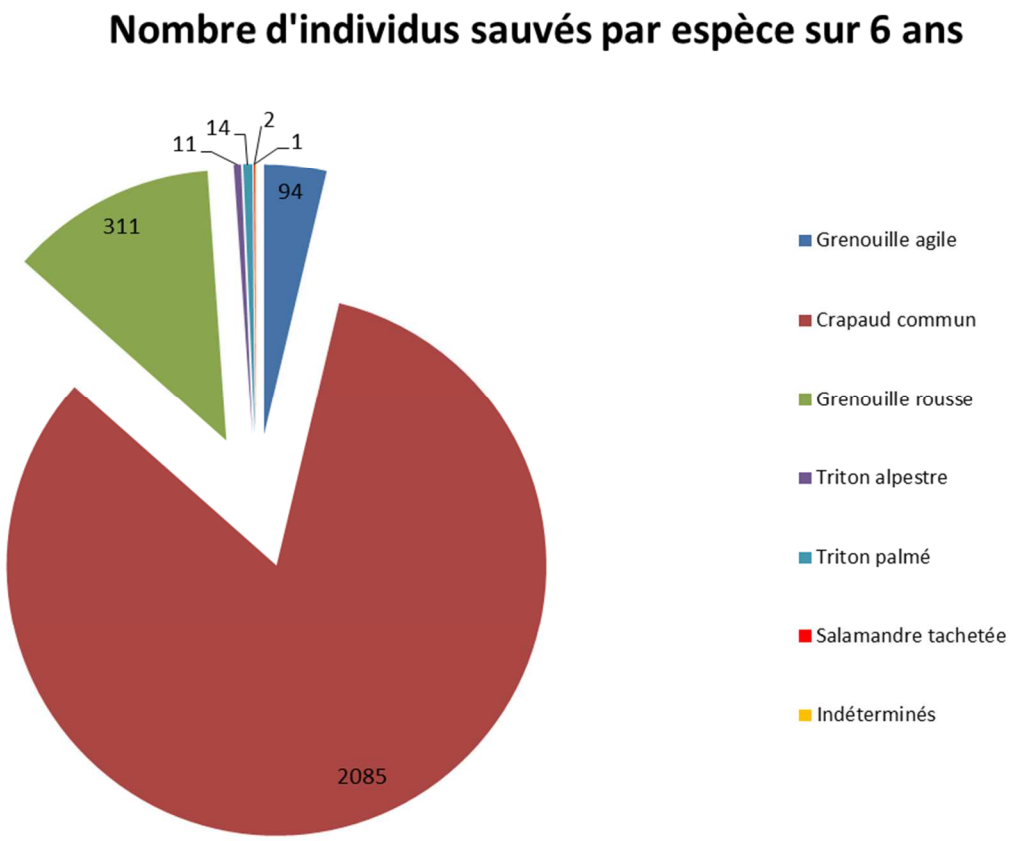

Au total ce sont 2511 amphibiens qui ont été sauvés sur six ans. Le crapaud commun est l'espèce largement majoritaire (2085), suivi des grenouilles rousses (311) et agiles (94). On craignait que les tritons palmés et alpestres ne soient quasiment disparus sur la zone puisque seuls un ou deux étaient dénombrés chaque année, voire aucun. Mais finalement une petite population de chaque espèce est réapparue en 2019 avec ainsi un total sur 6 ans de 14 palmés et 11 alpestres. Les seules données de salamandre tachetée datent de 2016 et 2020.

Photo : 2 tritons, palmé (Lissotriton helveticus) en haut et alpestre (Ichthyosaura alpestris) en bas.

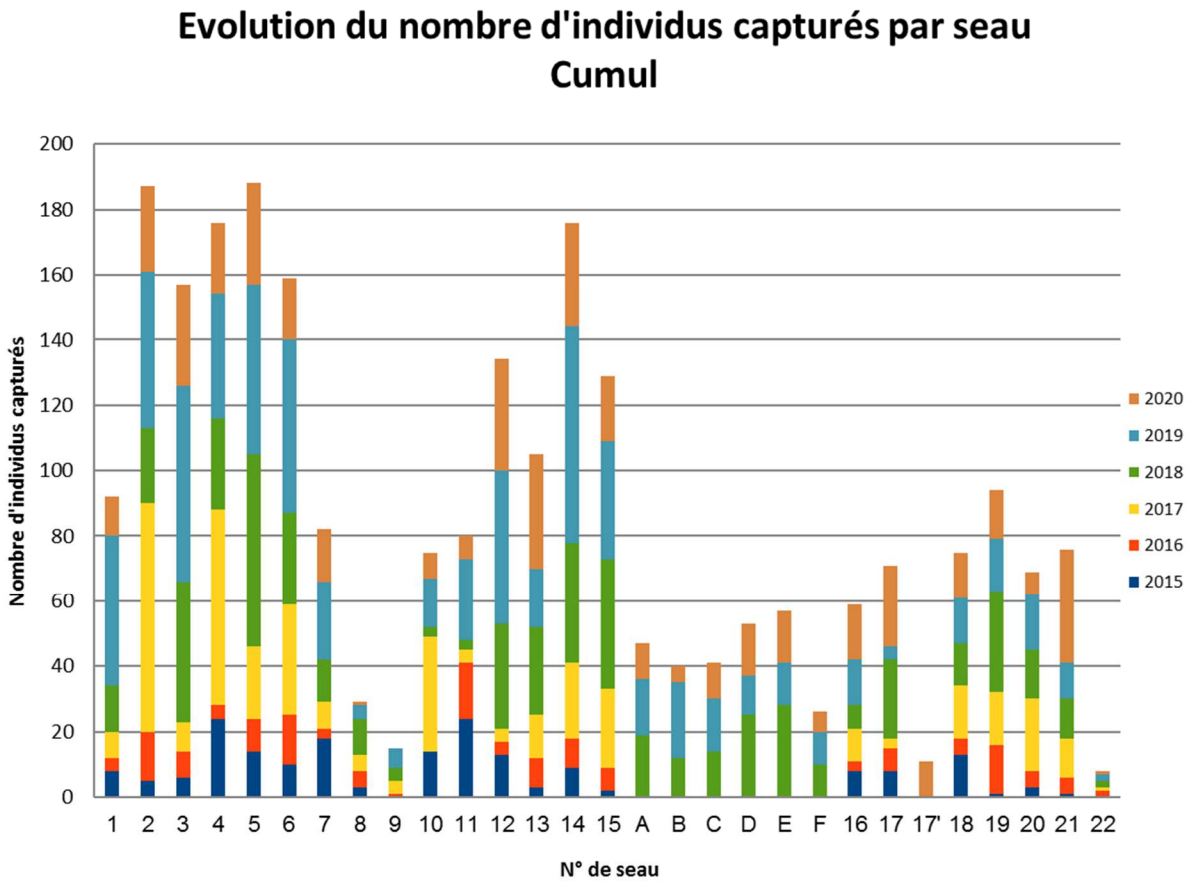

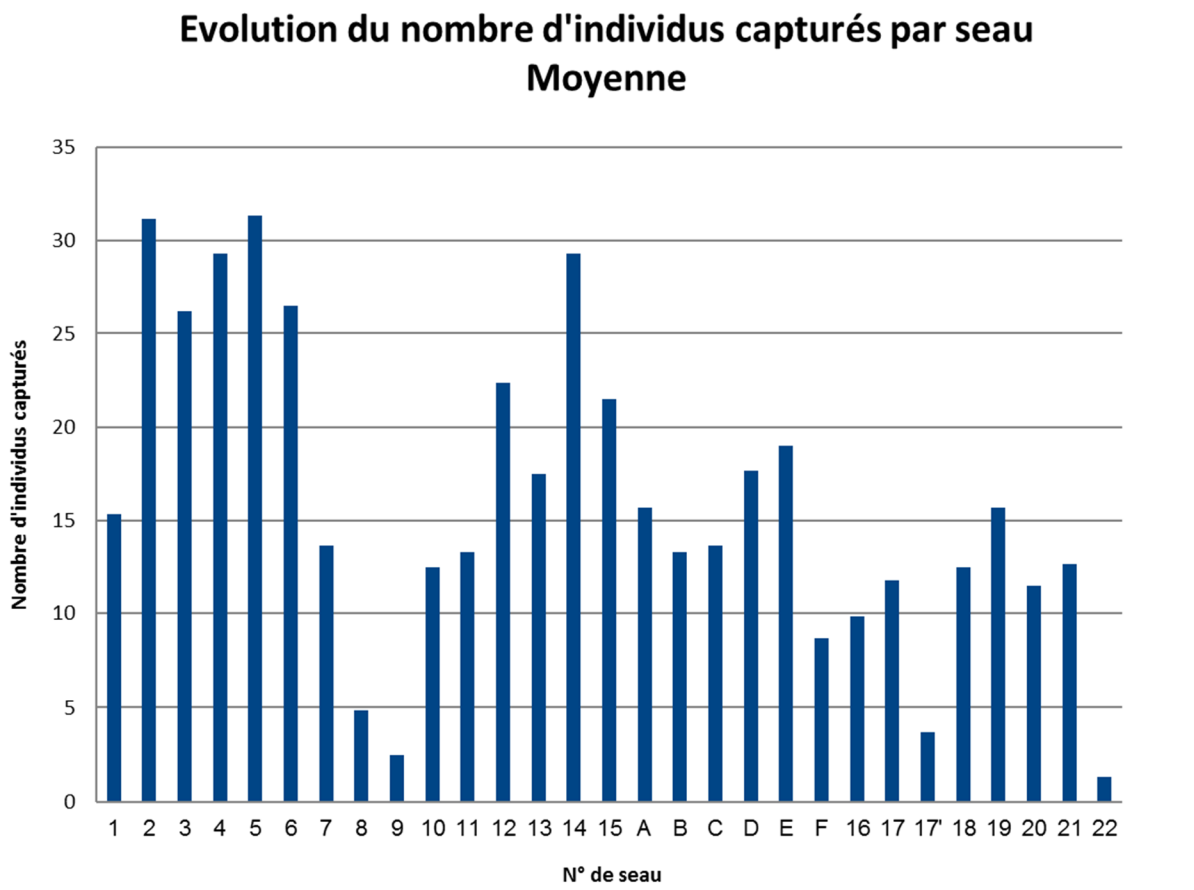

Que ce soit en cumul d'individus sur 6 ans, ou en moyenne par seau, des couloirs de migration tendent à apparaître au fil des ans (*voir Annexe*) : un premier couloir se dessine au niveau des seaux 2 et 6. Un second se démarque sur les seaux 12 à 15. Côté Est, un couloir est nettement visible entre les seaux 16, 17 et enfin le seau 21. Les seaux A, B, C, D, E et F rajoutés depuis deux ans seulement montrent que des amphibiens passent aussi à ce niveau avec 2 flux qui se dessinent à chaque extrémité : seaux A/B et seaux D/E.
De manière générale, la migration est plus importante à l'Ouest de la haie (entre les seaux 1 et 15) que du côté Est à partir du seau n°16.

III. Perspectives

La campagne de protection 2020 a été un succès confirmant l'enjeu du site pour les populations d'amphibiens. L'abandon de l'ancien lagunage et son aménagement réussi en zone humide favorable à la biodiversité sont des atouts pour les amphibiens dont les pontes ont été nombreuses sur le site en 2020.

Les difficultés rencontrées (météo, contournement du dispositif par certains individus malgré les précautions, nécessité d'une forte mobilisation humaine) démontrent cependant les limites de cette méthode. Après six années de campagne et de récolte de données, nous disposons désormais d'une bonne visibilité sur les couloirs de migration empruntés par les amphibiens. Avec de telles informations, il est impératif que le Conseil Départemental de l'Isère (CDI) avance sur la conception de deux ou trois passages à petite faune sous cette voirie pour permettre aux amphibiens de rejoindre leur lieu de reproduction sans danger et de manière pérenne.

Le CDI s'est engagé à étudier la question dès lors qu'une cinquième année d'étude serait réalisée. C'est aujourd'hui chose faite et nous espérons que l'étude de faisabilité démarrera rapidement.

Par ailleurs, la protection des amphibiens de Saint-Aupre fait désormais partie intégrante de la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Mairies, géré par le Pays Voironnais.

Le Pic Vert a déjà suggéré en 2019 que le CDI fasse une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour financer l'étude de futurs passages à faune sous la voirie. M. Julien Polat, vice-président du Département et conseiller départemental du canton de Voiron, s'est déclaré favorable. Par ailleurs, M. Pierre Durand, ancien maire de Saint-Aupre et M. Pierre Galland, adjoint, se sont également montrés favorables.

Nous devons rappeler qu'il existe déjà au moins 3 passages sous la voirie pour l'écoulement de l'eau pluviale au droit de la piste située contre le seau N°1, en face des seaux 12 ou 13 et en face du seau 17. Ces passages souterrains correspondent à peu près à des zones de passage. On notera que les passages de migration correspondent à des reliefs favorables aux amphibiens (Pente douce (Seaux 1 à 6) et présence d'humidité ou d'eau (Seaux 16 et 17 par exemple)

Au niveau topographique la réalisation de passages à petite faune serait assez aisée sur la partie ouest, plus difficile vu la pente du talus partie Est. Cependant c'est dans le secteur des talus les plus raides que la migration passe le moins

Il faut également préciser que la commune envisage de faire des améliorations de la voirie pour favoriser la sécurité des vélos et piétons sur cet itinéraire. On peut donc imaginer intégrer des passages sous la voirie dans ce projet.

La synthèse de la localisation des migrations sur 6 années d'expertises est présentée en annexe.

En parallèle du lancement de l'étude de faisabilité, il nous faut d'ores et déjà réfléchir à l'organisation de la campagne 2021, la protection ne pouvant être interrompue jusqu'aux travaux des années futures. Le Pic Vert est disposé à réitérer l'action dans les mêmes conditions que 2020 si l'étude technique pour la réalisation des passages sous la voirie est lancée. Dans le cas contraire il n'est pas sûr que nous disposions du personnel et des volontaires pour poursuivre indéfiniment les opérations de protection avec les filets.

Cécile DECHENAUD et Jean-François NOBLET

ANNEXES

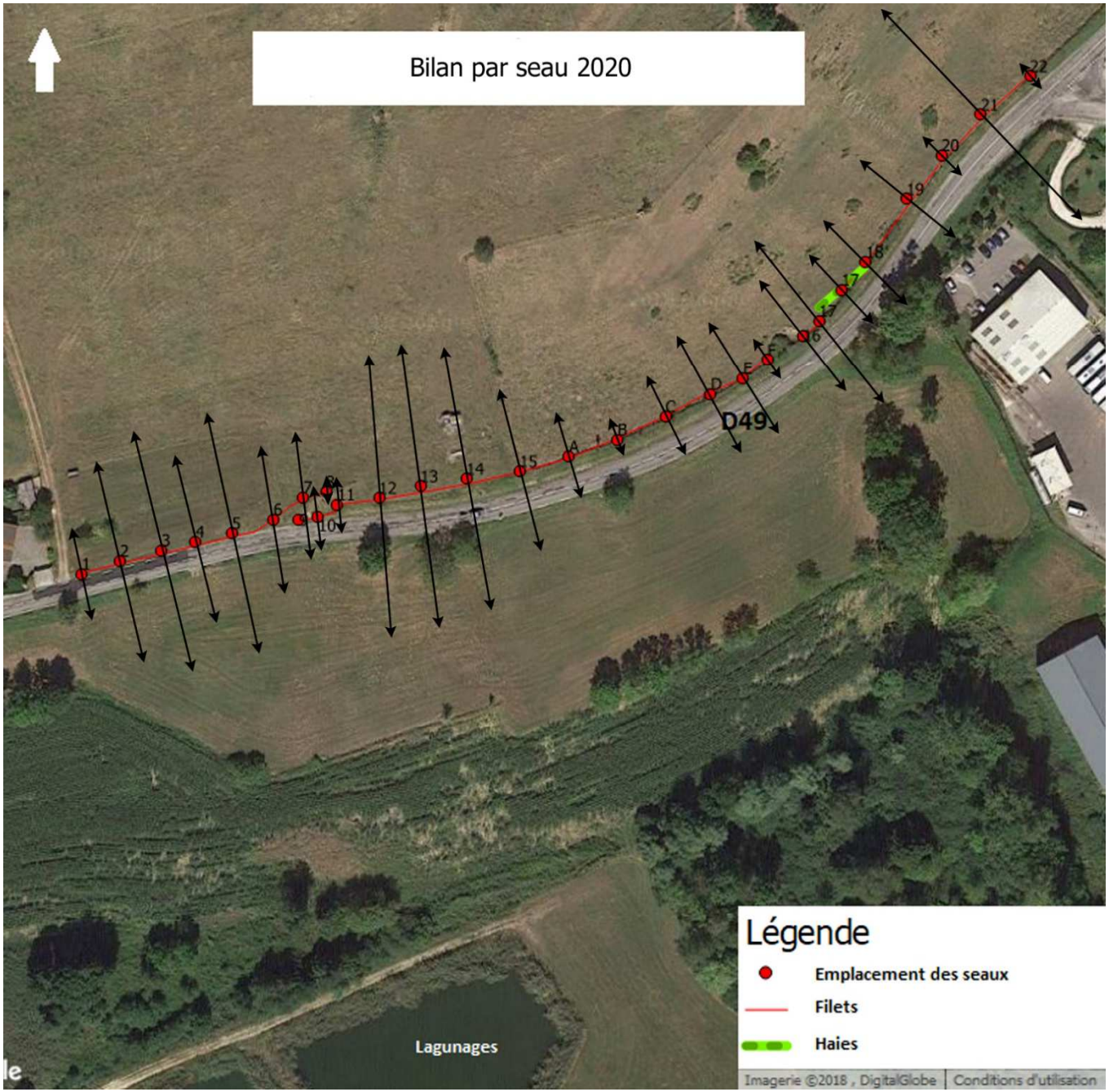
Bilan par seau 2020
D49
Lagunages
Légende
Emplacement des seaux
Filets
Haies
Imagerie ©2018 , DigitalGlobe
Conditions d'utilisation

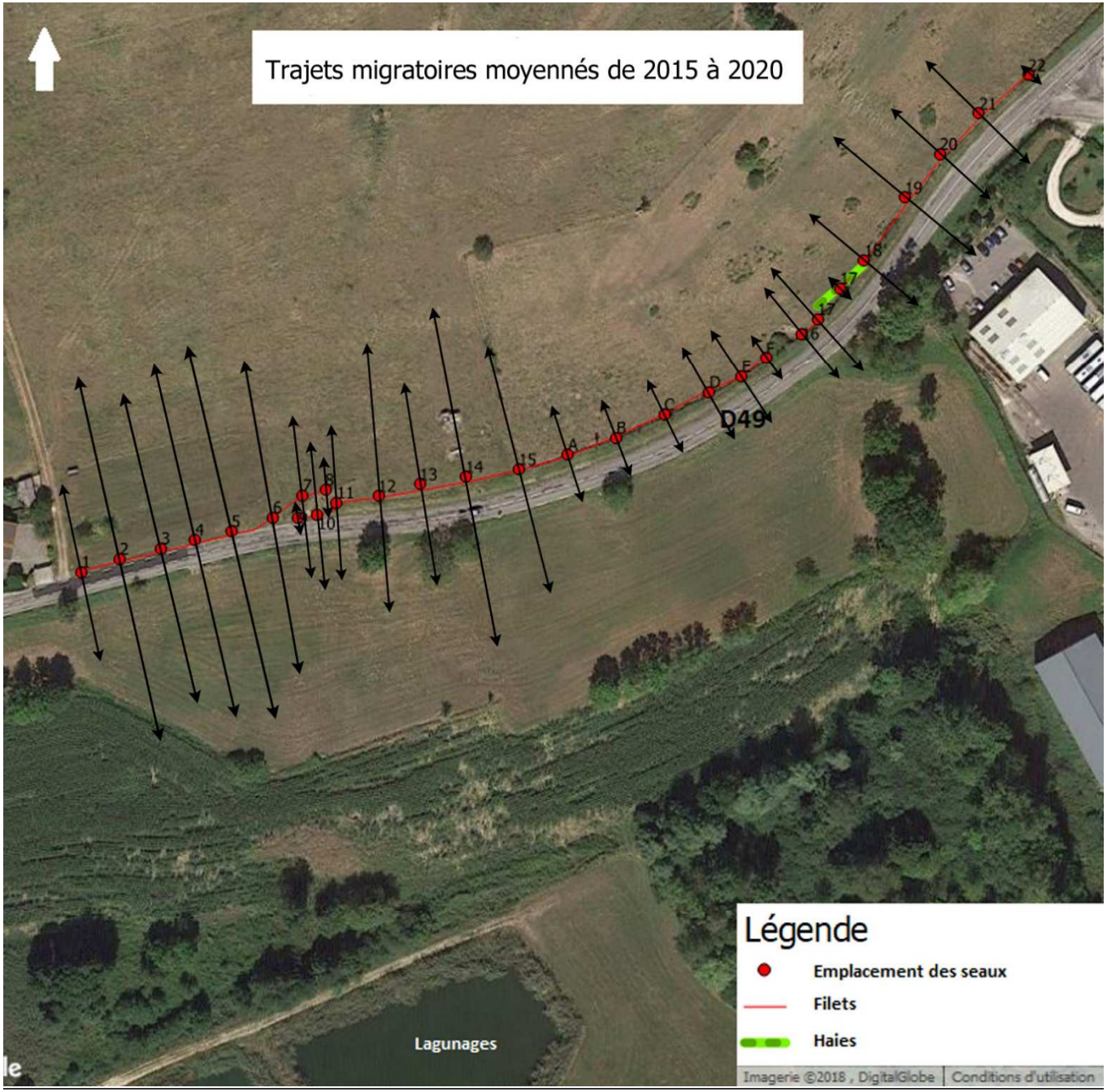
Trajets migratoires moyennés de 2015 à 2020
D49
Lagunages
Légende
Emplacement des seaux
Filets
Haies
Imagerie ©2018 , DigitalGlobe
Conditions d'utilisation